

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire I: Histoire de l'art médiéval (2HA1151)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	2
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Diane Antille

Heures de réception: mardi sur rendez-vous.

Adresse mail : diane.antille@unine.ch

Contenu

L'art du XIVe et XVe siècles. Le contenu détaillé des séances est transmis par l'enseignante au début du semestre.

Forme de l'évaluation

L'évaluation se déroule en deux temps, composés d'une présentation orale et du rendu d'un dossier écrit. Ces étapes sont effectuées seul ou en groupe, selon le nombre d'étudiantEs inscritEs à l'enseignement. La note obtenue est pondérée selon la participation active de l'étudiant/e aux discussions ainsi que du respect des délais et des consignes donnés par l'enseignante.

Dans un premier temps, l'étudiant/e choisit une œuvre d'après la liste présentée par l'enseignante. Il/Elle réalise à la date indiquée un exposé de 20 minutes, accompagné d'une bibliographie et d'une présentation PowerPoint. La bibliographie et le plan doivent impérativement être envoyés à l'enseignante au plus tard le vendredi midi précédant leur présentation au groupe. Par ailleurs, l'étudiant/e utilise une présentation PowerPoint qui sera au terme de son exposé mise en ligne sur la plateforme Moodle. Dans un second temps, l'étudiant/e rend un dossier écrit qui prend en compte les remarques et corrections faites par l'enseignante. Ce dossier est distinct de la présentation orale. Il contient un plan commenté (références bibliographiques et images utilisées notamment) de ce qu'il proposerait à l'écrit, une introduction développant la problématique, une bibliographie et un dossier d'illustrations. Le dossier écrit est rédigé selon les normes de l'IHAM. Il est transmis à l'enseignante par courriel au plus tard trois semaines après la présentation orale. L'étudiant/e dont le travail est jugé insuffisant est en rattrapage. Il/Elle soumet à l'enseignante un nouveau dossier dans un délai de trois semaines à partir du rendu du premier travail par l'enseignante. L'étudiant/e absent/e lors de son évaluation orale ou qui ne rend pas son écrit doit s'annoncer à l'enseignante et présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, un échec sera inscrit dans son dossier. L'enseignante est libre de choisir les modalités de remplacement de la première évaluation palliant à l'absence de l'étudiant/e ou au non-rendu de son travail. Se référer à la procédure intitulée « Evaluations internes » disponible sur le site Web de l'IHAM, ainsi qu'au « Règlement d'études et d'examens de la FLSH ».

Documentation

Des ouvrages sont réservés en alvéole.

L'inscription sur la plateforme Moodle est obligatoire (mot de passe communiqué lors du premier cours) et doit être réalisée dans les plus brefs délais. Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents nécessaires à l'étudiant/e pour réaliser ses travaux de manière satisfaisante : - Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique :

http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/Guide%20redaction_IHAM_actualise_26.09.2016_FINAL.pdf -

Exposé oral – lignes de force : http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/LigneForceExpose.pdf - Ethique et

plagiat : http://www.unine.ch/files/live/sites/systemsite/files/General/Plagiat/Plagiat_guide_etudiants.pdf

Pré-requis

Connaître les normes de présentation (Lignes de force d'un exposé oral) et de rédaction (Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique), disponibles à l'adresse <https://www2.unine.ch/iham/etudiants>

Forme de l'enseignement

Après deux séances introductives visant à présenter la problématique du proséminaire, les séances sont dédiées aux présentations des étudiantEs. Une séance supplémentaire dédiée au coaching des étudiants est par ailleurs organisée par l'enseignante.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire I: Histoire de l'art médiéval (2HA1151)

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Etablir une problématique
- Pratiquer les bases de données bibliographiques et visuelles ainsi que les manuels essentiels à l'histoire de l'art médiéval
- Critiquer les lectures effectuées
- Reconnaître les caractéristiques stylistiques et iconographiques privilégiées à la fin du Moyen Âge
- Organiser son argumentation
- Produire une bibliographie ciblée et organisée
- Expérimenter la lecture d'oeuvre
- Définir le contexte artistique, culturel, historique, politique et géographique de la France à la fin du Moyen Âge

Compétences transférables

- Travailler en équipe
- Gérer des projets